

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL : FORMATION INITIALE

Voie d'accès

Formation Continue

Éligible au CPF

OUI

NON

Public

- Toute personne devant exercer la fonction de Sauveteur Secouriste sur son lieu de travail

Pré-requis

- Aucun pré-requis pour cette formation

Modalités et délais d'accès

- Entrée possible en fonction de la demande – Effectif minimum de 4 personnes et 10 personnes maximum
- Inscriptions possibles toute l'année selon le calendrier en cours et le délai d'acceptation des financeurs

Objectifs

- Connaître les principes de base de la prévention,
- Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail et mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect des procédures fixées par l'entreprise en matière de prévention

Durée

- 2 Jours : 14 heures

Tarifs de la formation

- Salarié : à partir de 330€ NET de taxe par personne
- Autre public : nous consulter

Méthodes et moyens mobilisés

- Démonstrations et exercices pratiques sur les méthodes, au moyen d'un mannequin et d'un défibrillateur
- Contrôle des connaissances
- Exploitation des situations d'accident simulées
- Méthodes transmissives et interrogatives

Modalités d'évaluations

- En fin de formation 2 épreuves certifiantes permettront d'évaluer les compétences du SST :
- Sur sa capacité à mettre en œuvre les compétences permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée.
 - Sur ses connaissances du cadre réglementaire de l'activité SST et de ses compétences en matière de prévention.
 - L'évaluation sera transcrite sur la fiche d'évaluation et de suivi de l'INRS.
 - Délivrance d'un certificat de validation de Sauveteur Secouriste du Travail valable 2 ans et d'une attestation de formation

Contact

FORMATION CONTINUE
fc.cciwf@campus120.cci.fr
05 49 37 44 68

Lieux de la formation

Site de Poitiers

CCI de la Vienne - Campus 120
120 rue du Porteau
86000 Poitiers

Site de Loudun

Espace Formation
1 avenue de la coopération
86200 Loudun

Site de Montmorillon

Immeuble Eco espace
70 rue de la concise
86500 Montmorillon


Taux de réussite
en 2024
100 %


Taux de
satisfaction 2024
97 %


Nombre
de formés 2023/2024
74

Programme & Contenu

Situer le sauvetage secourisme du travail dans la santé et sécurité au travail

- Connaître les principaux indicateurs de santé au travail dans l'établissement ou dans la profession
- Connaître son rôle de SST et le cadre juridique de son intervention

Protéger

- La protection des populations en cas d'alerte
- Reconnaître les dangers persistants
- Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime

Examiner

- Reconnaître et mettre en œuvre les 4 actions de recherche des signes indiquant que la vie de la victime est menacée
- Saignement abondant / Étouffement

Conscience /Respiration

- Faire alerter ou alerter
- Organiser les secours dans l'entreprise
- Les éléments du message d'alerte
- Organiser l'accès des secours extérieurs

- au plus près de la victime Secourir
- Mettre en œuvre (succession de gestes) l'action appropriée à l'état de la ou les victimes
- La victime saigne abondamment : compression manuelle, pansement compressif, garrot tourniquet.
- La victime s'étouffe : désobstruction des voies aériennes chez l'adulte ou grand enfant et nourrisson, petit enfant.
- La victime se plaint d'un malaise
- La victime se plaint de brûlures (thermique, chimique, électrique, par inhalation)
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements (traumatisme)
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment (abdomen, thorax, œil, membre sectionné)
- La victime ne répond pas mais elle respire (libération des voies aériennes, mise sur le côté en PLS)
- La victime ne répond pas et elle ne respire pas (l'adulte âgé de plus de huit ans, enfant et/ou nourrisson) :
- Réanimation Cardio-Pulmonaire (RCP), mise en œuvre du défibrillateur automatique externe (DAE)

Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

- Notions de base en matière de prévention
- Situer le SST en tant qu'acteur de la prévention

Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention

- Repérer les situations dangereuses dans le cadre du travail
- Mettre en œuvre les actions de prévention ou de protection définie

Informers les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise des situations dangereuses repérées

- Identifier les personnes désignées dans l'organisation de la prévention dans l'entreprise
- Transmettre et rendre compte sur les actions mises en œuvre



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



Cofinancé par
l'Union Européenne




Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos établissements sont engagés dans une démarche de progrès pour l'accessibilité des centres de formation, en collaboration avec le Centre Ressource Formation Handicap. Pour connaître la faisabilité de votre projet de formation, contactez directement notre référent handicap : referent-handicap@campus120.cci.fr

- Une expérience de +30 ans dans la formation et de connexion avec les entreprises de la Vienne
- Un accompagnement dans vos recherches d'entreprises
- Des salles de cours équipées selon les spécialités : laboratoire, cuisine, restaurant, bar, boutique...
- Un site convivial de 6 hectares, avec parking, gymnase, espaces verts, restauration ...

CCI de la Vienne - CAMPUS 120
120 rue du Porteau - 86000 POITIERS
Tél : 05 49 37 44 50

 CCI Vienne - Service communication
SIREN 188 600 035

 Ne pas jeter sur la voie publique

Document non contractuel

Mise à jour : 23 septembre 2024



www.campus120.fr

